



ASSEMBLÉE NATIONALE

15ème législature

Visibilité et lisibilité des informations sur les boîtes de médicaments

Question écrite n° 26560

Texte de la question

M. Aurélien Pradié attire l'attention de Mme la ministre des solidarités et de la santé sur le manque de visibilité et lisibilité de certaines informations essentielles mentionnées sur le conditionnement extérieur des boîtes de médicaments. Les dates de péremption ne sont pas assez lisibles pour les personnes présentant des déficiences visuelles alors que ces informations contribuent à la sécurité de l'emploi du médicament et à la prévention des erreurs médicamenteuses. Cette difficulté est contraire aux recommandations formulées par l'ANSM sur l'étiquetage des conditionnements des médicaments sous forme orale solide, du 28 février 2018. Ces recommandations découlent de l'initiative lancée en 2017 par l'OMS afin de réduire les erreurs médicamenteuses. La prise de médicaments périmés fait partie des erreurs répertoriées. Aussi les recommandations de l'ANSM préconisent, pour le conditionnement extérieur, une date de péremption en clair, et précisent qu'une attention particulière sera portée au choix de la police et de sa taille afin de garantir une bonne lisibilité de l'ensemble des mentions et d'en faciliter la lecture notamment par les personnes présentant des troubles de la vision et les sujets âgés. La plus grande taille de police possible doit être recherchée, alors que pour le conditionnement primaire (sous forme de plaquette), la taille de police minimale recommandée est de 7 points. Les recommandations de taille de police sont donc distinctes selon qu'il s'agit du conditionnement extérieur ou du conditionnement primaire sous forme de *blisters*. Il lui demande quelles mesures sont mises en œuvre pour que la plus grande taille de police possible soit recherchée pour l'indication de la date de péremption portée sur le conditionnement extérieur des médicaments, conformément aux préconisations de l'ANSM de visibilité et de lisibilité pour les personnes présentant des troubles de la vision et les sujets âgés.

Données clés

Auteur : [M. Aurélien Pradié](#)

Circonscription : Lot (1^{re} circonscription) - Les Républicains

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 26560

Rubrique : Pharmacie et médicaments

Ministère interrogé : [Solidarités et santé](#)

Ministère attributaire : [Santé et prévention](#)

Date(s) clé(s)

Date de signalement : Question signalée au Gouvernement le 8 février 2021

Question publiée au JO le : [11 février 2020](#), page 1006

Question retirée le : 21 juin 2022 (Fin de mandat)